



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 10 juillet 2002

Communiqué de presse

L'ACTION CRÉDIT AGRICOLE S.A. INTÈGRE LE CAC 40

Comme les 39 autres valeurs du CAC 40, Crédit Agricole S.A. demeure dans le SBF 120 qu'il a rejoint le 3 avril dernier. Sa prise en compte dans le calcul des tout premiers grands indices de la Place de Paris est un élément de promotion pour l'action, désormais intégrée dans les indices de référence utilisés par les gestionnaires. Ces indices, et en particulier le CAC 40, permettent aussi de favoriser la comparaison entre les performances d'un titre et l'évolution générale du marché sur lequel il est coté.

Moins de sept mois après son introduction en Bourse, Crédit Agricole S.A. rejoint ainsi l'indice vedette de la Bourse de Paris. Cette situation est d'autant plus remarquable que dans la plupart des cas où l'intégration est intervenue avant une année de cotation, il s'agissait d'entreprises représentant un secteur d'activité nouveau pour l'échantillon. Le choix des valeurs composant le CAC 40 s'effectue en effet en fonction d'exigences multiples, tenant compte d'éléments propres à chaque valeur mais aussi de la représentativité d'ensemble de l'indice.

[Accédez au site d'Euronext Paris](#)